

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 9 avril 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 9 avril 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 avril 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationParis

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Tisserant qu'il part pour la session du conseil général de l'Aisne. Il lui demande de lui écrire en cas de besoin à l'hôtel de la Bannière à Laon. Il s'en remet à Tisserant pour ce qu'il décidera avec Cresson.

NotesLieu d'expédition : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées

- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieux cités[Laon \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (324r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise, Familiettes le 9 324 7

Cher Monsieur Visserant,

Je pars pour la session du Conseil
général. J'ai bien reçu votre lettre du
9 avril datée de Paris.

Si vous avez à m'écrire d'ici 2 ou 3 jours
adressez votre lettre à l'hôtel de la Bauniville
à Laon.

Je m'en remets complètement à ce
que vous conviendrez avec M. Creton, agissant
en conséquence.

Signez je vous prie, cher Monsieur,
mes sentiments dévoués.

Godin